

WEBINAIRE INSPECTION PEDAGOGIQUE EPS

CIRCULAIRE DU 15 DECEMBRE 2023 :

**ANALYSE ET MISE EN APPLICATION AU SEIN DE
L'ACADEMIE DE POITIERS**

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

CLASSES SPORT-ETUDES



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

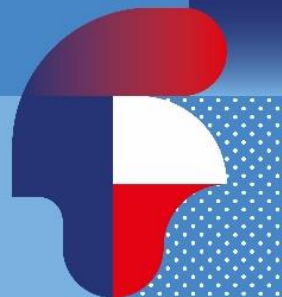
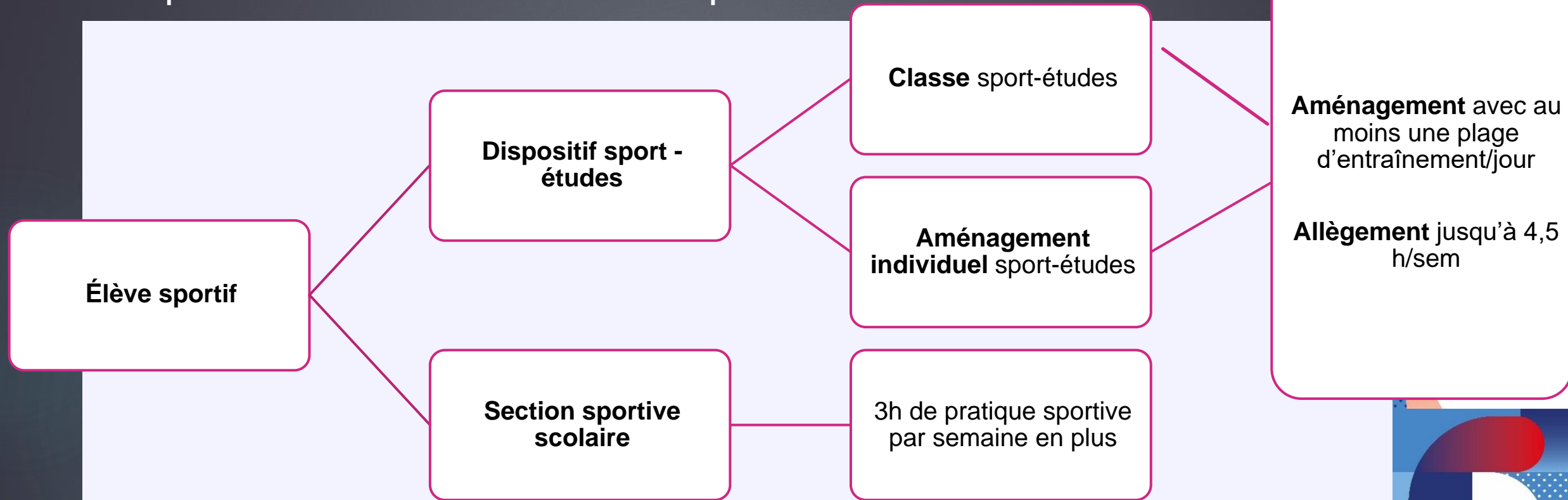
Circulaire du 15 Décembre 2023

2

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EPS
ACADEMIE DE POITIERS

- ▶ Circulaire qui abroge la circulaire MENE2009073C du 10-4-2020
- ▶ Précisions et cadrage des Sections Sportives Scolaires (SSS)
- ▶ Les dispositifs sport-études remplacent, en renforçant les aménagements en faveur d'une pratique sportive plus soutenue, les sections d'excellence sportive.

Le parcours de l'élève sportif



DE POTTIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

4

Projet d'éducation dans l'établissement par le sport.

Les élèves bénéficient, après accord de leurs représentants légaux, de **trois heures** de pratique supplémentaire à l'EPS obligatoire dans une ou plusieurs activités physiques, sportives ou artistiques proposées par l'établissement scolaire, **tout en suivant une scolarité ordinaire**.

Elles contribuent à promouvoir la santé, l'égalité entre les filles et les garçons, les valeurs du sport, et peuvent avoir une incidence positive sur les résultats et le climat scolaire.

Formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels, ou susciter une vocation de dirigeant = **différent des sportifs de haut niveau**.

Recrutement sur dossier scolaire en priorité, puis sportif.



SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

5

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EPS
ACADEMIE DE POITIERS

Les points de vigilance.

- Aucun frais pour les familles : ni licence à l'AS, ni licence en club, ni achat de matériel ou autre. Il s'agit d'un enseignement totalement gratuit.
- S'il est licencié dans un club, l'élève reste licencié dans son club d'origine.
- Pas de certificat médical obligatoire, l'élève est apte à priori.
- Les entrainements de la SSS se déroulent sur le temps scolaire.
- Dérogation à la carte scolaire dans la limite des places disponibles et sur autorisation du DASEN. **Evolution sur le même principe pour les lycées pour la rentrée 2025.**
- Evaluation chaque année par les IA-IPR. Décision d'évolution par le Rectrice.



ACADÉMIE
DE POITIERS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les dispositifs sport-études : une offre nouvelle largement déployée

- Passer de 10 000 à 25 000 élèves (200 collèges, 150 lycées)
- Construire un aménagement et un allègement qui garantissent au moins une plage quotidienne d'entraînement sportif
- Cartographier l'offre de sport-études sur le territoire national
- Affichage de l'offre par les chefs d'établissement auprès des familles et des fédérations



Les élèves par ordre de priorité

7

Classes sport-études	Aménagements individuels sport-études
<p>1. Les élèves inscrits sur les listes arrêtées par le ministère en charge des sports : sportifs de haut niveau (Élite, Senior, Relève, Reconversion), sportifs « Espoirs », sportifs des « collectifs nationaux » ; élèves sportifs des centres de formation d'un club professionnel sous convention de formation ainsi que les sportives et sportifs professionnels disposant d'un contrat de travail.</p>	
<p>2. Les élèves sportifs ne figurant pas sur les listes ministérielles, mais appartenant à des structures d'entraînement reconnues dans le projet de performance fédéral (PPF) de la fédération dont ils ou elles relèvent et validées par le ministère en charge des sports.</p>	
<p>3. Les élèves relevant d'une liste territoriale de hauts potentiels sportifs validée par la direction technique nationale des fédérations concernées ; les élèves arbitres et juges sportifs de haut niveau.</p>	
<p>4. En cas de places vacantes à l'issue de l'affectation des élèves mentionnées aux trois précédents tirets, les élèves présentant un bon niveau sportif et souhaitant s'inscrire dans une activité sportive intensive, inscrits dans une structure agréée d'une fédération nationale sportive délégataire, laquelle est en capacité d'attester du besoin d'intégrer le dispositif afin de prétendre à la pré-accession ou à l'accession au haut niveau.</p>	<p>Impossible si pas de CSE dans l'établissement.</p>



Deux types de dispositifs sport-études

- Classe sport-études
- Aménagement individuel sport-études



Principes de fonctionnement de la classe sport-études

Comité de pilotage académique du sport de haut niveau (CPASHN)

Public cible inscrit par ordre de priorité, du national au club

Aménagement de l'emploi du temps de la classe et allègement (maximum 4h30, contribution de toutes les disciplines, et pas plus de la moitié du volume horaire de chaque discipline)

Une convention tripartite de partenariat entre EPLE, MRP/CREPS et la structure sportive

Un coordonnateur dans l'établissement, prioritairement professeur d'EPS



AMENAGEMENT / ALLEGEMENT

10

▶ AMENAGEMENT :

- Pour les sections sportives scolaires (dans la limite de l'emploi du temps de l'élève),
- Pour les sports – études (collectifs ou individuels).

▶ ALLEGEMENT :

- Uniquement pour les sports -études (collectifs ou individuels),
- 4h30 par semaine,
- 50 % maximum de la discipline,
- Plusieurs disciplines.



Calendrier de mise en œuvre

2024

Janvier 2024

Nouvelle cartographie académique des dispositifs sports études en transformant les SES ou en ouvrant des classes dans de nouveaux EPLE

Février 2024

Explicitation de la circulaire aux agents du sport et de l'éducation nationale (inspecteurs, directeurs de CREPS.OPE, MRP, DRAJES? SDJES,DTN, puis aux élus des FF par ruissellement DTN)

Mars 2024

Communication aux familles par les sites académiques et nationaux MENJSJOP

Avril 2024

Identification par les MRP des masses d'élèves relevant des publics prioritaires SHN et HPS

Mai/Juin 2024

Opérations d'affectation des élèves (commission d'affectation)



LES CLASSES SPORT-ETUDES

12

Lecture et choix académiques

- Un déploiement progressif
- Un parcours sécurisé et cohérent
- Un tissu local solide

Une démarche d'ouverture autour d'un cahier des charges défini

Un processus d'inscription

Une commission d'affectation

L'aménagement individuel

Le devenir des sections d'excellence sportives

SECTIONS D'EXCELLENCE SPORTIVES



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE DEVENIR DES SECTIONS D'EXCELLENCES SPORTIVES

14



CHOIX NUMERO 1:
DEMANDE DE FERMETURE
DE LA SECTION
D'EXCELLENCE SPORTIVE

CHOIX NUMERO 2:
DEMANDE DE
CONVERSION EN
SECTION SPORTIVE
SCOLAIRE VIA LE
CAHIER DES
CHARGES SSS

CHOIX NUMERO 3:
DEMANDE DE MISE EN PLACE
D'UNE CLASSE SPORT-ETUDES
VIA LE CAHIER DES CHARGES
CSE

Nb: dans
chacun des
choix,
l'aménagement
individuel du
parcours sportif
reste possible.

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE EPS
ACADEMIE DE POITIERS

CHOIX NUMERO 1 : DEMANDE DE FERMETURE DE LA SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE

15

- ▶ Le chef d'établissement complète le document de la carte des formations après présentation au conseil d'administration et le transmet pour étude par le comité de pilotage.
- ▶ La fermeture de la section est alors proposée au vote du CSA pour la rentrée suivante. Les jeunes engagés sur le dispositif peuvent cependant bénéficier de ce dernier par montée de cohorte. La fermeture est donc progressive sur 3 ans maximum.
- ▶ Aucun nouvel élève ne peut intégrer le dispositif.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CHOIX NUMERO 2 : DEMANDE DE
CONVERSION EN SECTION SPORTIVE
SCOLAIRE VIA LE CAHIER DES CHARGES SSS**

- ▶ Le chef d'établissement s'appuie sur la procédure académique relative aux sections sportives scolaires pour présentation de ce dispositif au comité de pilotage.
- ▶ Le comité de pilotage étudie la demande et « officialise » la fermeture de la section d'excellence sportive synchrone à l'ouverture de la section sportive scolaire.
- ▶ NB: le nouveau dispositif doit respecter le cahier des charges des SSS.
 - ▶ Ex: volume horaire, plus de suivi médical...

CHOIX NUMERO 3 : DEMANDE DE CONVERSION EN CLASSE SPORT-ETUDES VIA LE CAHIER DES CHARGES CSE

17

- ▶ Le chef d'établissement s'appuie sur la procédure de demande d'ouverture d'une classe sport-études via la circulaire académique et le cahier des charges liés. Dans l'anticipation d'un cas de refus, ce dernier dépose en parallèle son second choix (SSS ou fermeture).
- ▶ La demande est étudiée par le comité de pilotage académique des sportifs de haut niveau (CPASHN).
- ▶ En cas d'acceptation, le comité propose la fermeture de la section d'excellence sportive en synchrone avec l'ouverture de la classe sport-études.
- ▶ En cas de refus, le chef d'établissement dispose des 2 premières possibilités.

▶ **Communication régulière avec les IA-IPR et DASEN :**

- ▶ Signaler toute anomalie dans le fonctionnement de la SSS : une évaluation est réalisée à chaque fin de cycle (r24, un document à renseigner pour demander la reconduction).
- ▶ **Enquête lourde en septembre = vigilance (renvoyer l'ensemble des documents complètement renseignés) = incidence sur versement des IMP de coordination.**

❑ **Procédure pour demander l'ouverture d'une SSS : prendre contact en amont de la constitution du dossier avec :**

- ❑ DASEN = carte des formations (capacité d'accueil dans l'établissement),
- ❑ IA-IPR : constitution du dossier (rencontre avec le club).

❖ **Vigilance pression des familles, clubs, fédérations sur l'identification des éligibles au dispositif sport étude.**

